

| le savoir vivant |

DIRECTION UNIL

ASSEMBLÉE DE LA TRANSITION SESSION DE CLÔTURE

Unil

UNIL | Université de Lausanne

Objectifs jugés prioritaires par la Direction

RETOUR SUR LES OBJECTIFS PROPOSÉS

BÂTIMENTS ET ESPACES VERTS

OBJECTIF 1 proposé par l'Assemblée

Optimiser et rénover 100% de l'enveloppe de tous les bâtiments, d'ici 2030.

Explication de la Direction

La Direction partage cette intention. L'optimisation et la rénovation thermique des bâtiments de l'UNIL est une priorité de la Direction, couplée à des mesures de sobriété. Des travaux sont déjà en cours et d'autres planifiés. A l'heure actuelle, selon le planning prévu, l'entier des rénovations thermiques devraient être réalisées d'ici 2045.

La Direction et son service Unibat ont convaincu le propriétaire des bâtiments de l'UNIL, l'Etat de Vaud, d'engager des ressources très importantes pour la rénovation énergétique et va continuer de le faire ces prochaines années en tentant d'accélérer encore la cadence.

RETOUR SUR LES OBJECTIFS PROPOSÉS

BÂTIMENTS ET ESPACES VERTS

OBJECTIF 2 proposé par l'Assemblée

Dès aujourd'hui, préserver et augmenter la surface actuelle de la trame brune et verte (61%) sur les différents sites de l'UNIL et améliorer sa qualité écologique.

Explication de la Direction

La Direction s'engage à maintenir la trame verte et brune au niveau d'après la construction du Biocosme et à en améliorer la qualité par le biais de mesures en faveur de la biodiversité. Elle souhaite également augmenter les surfaces de trame verte et brune en désimperméabilisant des surfaces construites.

RETOUR SUR LES OBJECTIFS PROPOSÉS

BÂTIMENTS ET ESPACES VERTS

OBJECTIF 4 proposé par l'Assemblée

Consommer exclusivement de l'énergie renouvelable répartie entre une production autonome sur le site et/ou une production verte hors site, mais en Suisse et (co)financée par l'UNIL, d'ici 2050.

Explication de la Direction

La Direction et l'Etat de Vaud s'engagent déjà dans ce sens.

Au niveau de la production sur site : avec la nouvelle centrale de chauffe à l'eau du lac (prévue pour 2026), l'entier de la consommation d'énergie thermique du campus sera renouvelable. L'augmentation de la surface de panneaux solaires photovoltaïques sur les toitures est planifiée, mais ne suffira pas à couvrir tous les besoins de l'UNIL.

Au niveau de l'énergie achetée, il s'agit d'ores et déjà d'un mix électrique labellisé 100% renouvelable et local.

La Direction ne peut cependant pas s'engager à investir dans des infrastructures de production hors du campus. Elle s'engage par contre à poursuivre ses partenariats avec les acteurs privés et publics dans ce domaine, dont Romande Energie.

Indirectement, l'acquisition d'électricité labellisée renouvelable et locale participe au financement de projets de production d'énergie renouvelable.

RETOUR SUR LES OBJECTIFS PROPOSÉS

BÂTIMENTS ET ESPACES VERTS

OBJECTIF 5 proposé par l'Assemblée

Dès aujourd'hui, imposer un moratoire sur la construction des nouveaux bâtiments, à l'exception des bâtiments déjà planifiés qui devront respecter la charte (cf. objectif 3).

Explication de la Direction

La Direction retient la proposition d'un moratoire et est prête à envisager de suspendre les projets de nouvelles constructions après la réalisation du Biocosme et du NBSH et à orienter les nouveaux programmes sur les bâtiments existants en densifiant leur usage et les surélevant éventuellement.

RETOUR SUR LES OBJECTIFS PROPOSÉS

MOBILITÉ PENDULAIRE

OBJECTIF 6 proposé par l'Assemblée

Amener la population de l'UNIL à venir à vélo (y compris électrique) à hauteur de : 20% de part modale des trajets pendulaire, d'ici 2030 ; 35% de part modale des trajets pendulaires, d'ici 2050.

Explication de la Direction

La Direction retient l'objectif de 20% de part modale vélo pour les trajets pendulaires à l'horizon 2030.

RETOUR SUR LES OBJECTIFS PROPOSÉS

MOBILITÉ PENDULAIRE

OBJECTIF 7 proposé par l'Assemblée

Limiter le nombre de personnes venant sur le campus en véhicule personnel motorisé (thermiques et électriques) en veillant à l'accessibilité pour tout le monde : à 7% de part modale des trajets pendulaires, d'ici 2030, comprenant 0% de trajets pendulaires en avion ; à 5% de part modale des trajets pendulaires, d'ici 2035 ; à 2% de part modale des trajets pendulaires, d'ici 2040 ; uniquement pour les personnes qui sont en situation de nécessité médicale, d'ici 2050.

Explication de la Direction

La Direction retient l'objectif de 7% de part modale TIM pour les trajets pendulaires à l'horizon 2030 et souligne l'importance d'une approche différenciée tenant compte des contraintes spécifiques.

RETOUR SUR LES OBJECTIFS PROPOSÉS

MOBILITÉ PROFESSIONNELLE

OBJECTIF 8 proposé par l'Assemblée

Réduire les kilomètres parcourus en avion de : 50%, d'ici 2030 ; 80%, d'ici 2040 ; 95%, d'ici 2050.

Explication de la Direction

La Direction retient l'objectif d'une réduction de 50% des déplacements en avion à l'horizon 2030, par rapport à 2019, mais utilisera probablement les émissions de CO₂ eq. comme métrique et non les kilomètres parcourus.

RETOUR SUR LES OBJECTIFS PROPOSÉS

MOBILITÉ PROFESSIONNELLE

OBJECTIF 9 proposé par l'Assemblée

Réduire les kilomètres parcourus en transports individuels motorisés de : - 60%, d'ici 2030 ; - 80%, d'ici 2040 ; - 95%, d'ici 2050.

Explication de la Direction

La Direction s'engage à analyser l'utilisation de la flotte de véhicules UNIL et à l'adapter aux usages effectifs. L'usage d'un véhicule privé pour des déplacements professionnels est déjà bien cadré par la nouvelle directive 0.8 qui le limite à des cas exceptionnels.

RETOUR SUR LES OBJECTIFS PROPOSÉS

ALIMENTATION

OBJECTIF 10 proposé par l'Assemblée

Proposer dans les restaurants, cafétérias et distributeurs du campus une offre alimentaire saine et de qualité, suivant les critères de l'Organisation mondiale de la Santé, avec le meilleur nutriscore, d'ici la rentrée 2024.

Explication de la Direction

La Direction retient cet objectif qui devrait être atteint en 2025 avec la mise à jour du *Cadre de référence pour une offre alimentaire équilibrée et durable à l'UNIL*.

RETOUR SUR LES OBJECTIFS PROPOSÉS

ALIMENTATION

OBJECTIF 15 proposé par l'Assemblée

Réduire de 27% à 5% le poids total des aliments d'origine animale proposés à l'UNIL, d'ici la rentrée 2028.

Explication de la Direction

La Direction partage cette intention et y adhère. Elle s'engage à poursuivre les négociations avec les exploitants des cafétérias pour réduire significativement le poids des aliments d'origine animale dans les années à venir.

Les lieux de restauration du campus seront remis au concours pour la rentrée 2032 et ce sera l'occasion d'imposer de nouvelles conditions sur l'offre végétarienne pour atteindre l'objectif proposé.

RETOUR SUR LES OBJECTIFS PROPOSÉS

BIENS DE CONSOMMATION

OBJECTIF 16 proposé par l'Assemblée

Centraliser 95% des achats (matériel, consommables, équipement, mobilier), d'ici 2025.

Explication de la Direction

La Direction partage l'idée qu'une meilleure maîtrise des achats passera inmanquablement par une certaine centralisation et par la fixation de règles d'achat communes. Elle a déjà lancé un grand projet de modernisation de son logiciel ERP (Enterprise resource planning) qui permettra dès 2025 une coordination beaucoup plus précise des achats, notamment.

RETOUR SUR LES OBJECTIFS PROPOSÉS

BIENS DE CONSOMMATION

OBJECTIF 17 proposé par l'Assemblée

Inventorier 95% du matériel de l'UNIL et mutualiser tout ce qui peut être partagé (mobilier, équipement, consommable, matériel de recherche), d'ici 2025.

Explication de la Direction

La Direction a lancé un projet de modernisation logiciel ERP (Enterprise resource planning) qui permettra d'établir un inventaire de tous les équipements de l'UNIL dont la mise en exploitation est prévue pour début 2025. Sur cette base, la Direction s'engage à analyser les mesures pertinentes pour augmenter la mutualisation et le réemploi des équipements.

RETOUR SUR LES OBJECTIFS PROPOSÉS

BIENS DE CONSOMMATION

OBJECTIF 18 proposé par l'Assemblée

Diminuer la masse de matériel neuf acheté par l'UNIL (matériel consommable, équipement, mobilier, etc.) lié à tous types de travaux en laboratoire de : - 40%, d'ici 2030 ; - 50%, d'ici 2040 ; - 70%, d'ici 2050.

Explication de la Direction

La Direction comprend l'intention de diminuer la masse de matériel neuf acheté et est en train de se doter d'outils permettant de mieux maîtriser ces achats (cf. objectif 17). Elle souhaite se doter de solutions favorisant le réemploi, la réparation et la mutualisation. La Direction retient les ordres de grandeur des réductions proposés.

RETOUR SUR LES OBJECTIFS PROPOSÉS

BIENS DE CONSOMMATION

OBJECTIF 19 proposé par l'Assemblée

Dès 2030, établir et faire suivre à 95% de la recherche (tous types de recherches confondus) des critères environnementaux et sociaux à définir par une commission interfacultaire.

Explication de la Direction

La Direction s'engage à fixer des objectifs sectoriels pour réduire l'impact des pratiques de recherches "au quotidien" (notamment : réduction des vols en avions, de l'impact du numérique, de la masse d'achats, ...).

La Direction comprend l'intention de questionner l'impact environnemental et social des recherches menées à l'UNIL et propose d'entamer cette discussion complexe avec les organes responsables de la recherche.

Sur cette question : voir l'avis du Comité d'éthique du CNRS « [Intégrer les enjeux environnementaux à la conduite de la recherche – Une responsabilité éthique](#) »

RETOUR SUR LES OBJECTIFS PROPOSÉS

BIENS DE CONSOMMATION NUMÉRIQUES

OBJECTIF 20 proposé par l'Assemblée

Réduire les déchets liés au numérique de : 40%, d'ici 2030 ; - 60%, d'ici 2050.

OBJECTIF 21 proposé par l'Assemblée

Réduire l'achat de matériel électronique neuf de : 40%, d'ici 2030 ; - 60%, d'ici 2050.

Explication de la Direction

La Direction comprend l'intention de diminuer l'impact du matériel électronique. Elle souhaite approfondir son analyse et distinguer différents secteurs (micro-informatique, serveur, infrastructure réseaux, ...). A ce stade, la Direction s'engage à poursuivre ses efforts pour réduire l'impact du parc informatique dédié au personnel de l'UNIL (micro-informatique), durant l'ensemble de son cycle de vie, dans des ordres de grandeurs similaires à ceux proposés.

RETOUR SUR LES OBJECTIFS PROPOSÉS

BIENS DE CONSOMMATION NUMÉRIQUES

OBJECTIF 22 proposé par l'Assemblée

Réduire la consommation énergétique liée au numérique (proportionnellement au nombre de membres de l'UNIL) de : - 20%, d'ici 2030 ; - 40%, d'ici 2050.

Explication de la Direction

La Direction comprend l'intention de réduire la consommation énergétique liée au numérique, mais n'est pour l'instant pas en mesure de la distinguer de la consommation énergétique générale.

A ce stade, la Direction s'engage à lancer un groupe de travail pour identifier des pistes de réduction du volume de données stockées (directement corrélé à l'énergie consommée par les serveurs). La Direction s'engage également à poursuivre l'optimisation des performances énergétiques du matériel informatique.

RETOUR SUR LES OBJECTIFS PROPOSÉS

INVESTISSEMENTS FINANCIERS

OBJECTIF 23 proposé par l'Assemblée

Investir la fortune de l'UNIL directement dans la transition écologique, à hauteur de : 5% de la fortune de l'UNIL - mesurée en 2020 - d'ici 2035 ; 20% de la fortune de l'UNIL - mesurée en 2020 - d'ici 2050.

Explication de la Direction

L'objectif de 5% de la fortune directement investie dans la transition devrait être atteint déjà en 2024 et l'UNIL a l'intention de continuer à chercher moyens novateurs pour placer sa fortune avec impact.

RETOUR SUR LES OBJECTIFS PROPOSÉS

INVESTISSEMENTS FINANCIERS

OBJECTIF 24 proposé par l'Assemblée

Investir 100% de la fortune de l'UNIL sur le compte à la Banque cantonale vaudoise dans des investissements durables, d'ici 2030.

Explication de la Direction

L'ensemble du portefeuille suit déjà des critères ESG. Un audit environnemental annuel sera dorénavant réalisé. Un mandat a également été donné à Ethos pour pousser la prise en compte des critères ESG dans les assemblées d'actionnaires.

RETOUR SUR LES OBJECTIFS PROPOSÉS

OBJECTIFS TRANSVERSAUX

OBJECTIF 25 proposé par l'Assemblée

Communiquer régulièrement sur les défis et mesures liées à la transition écologique auprès de la communauté UNIL et du grand public, d'ici 2025.

Explication de la Direction

La Direction rejoint l'Assemblée sur la nécessité de communiquer régulièrement. Elle a déjà mis en place différents éléments pour y parvenir (événements, newsletter..) et vient de dégager des ressources pour un poste de chargé de communication et de chargé d'événement au CCD. Ce travail va se poursuivre et s'amplifier ces prochaines années (réorganisation du site web, stratégie événementielle durabilité....)

RETOUR SUR LES OBJECTIFS PROPOSÉS

OBJECTIFS TRANSVERSAUX

OBJECTIF 26 proposé par l'Assemblée

Dès 2025, améliorer les conditions de travail de la communauté UNIL, mais aussi de toutes les personnes qui participent à son fonctionnement en fournissant des biens et services.

Explication de la Direction

La Direction s'engage à poursuivre le travail initié pour renseigner tous les indicateurs du plancher social du donut UNIL d'ici fin 2024. En fonction des résultats, des mesures spécifiques seront entreprises.

RETOUR SUR LES OBJECTIFS PROPOSÉS

OBJECTIFS TRANSVERSAUX

OBJECTIF 27 proposé par l'Assemblée

Former le 100% de la communauté UNIL à la durabilité, d'ici 2025.

Explication de la Direction

Il s'agit d'un objectif du Plan d'intentions qui sera traduit en mesure(s) dans la stratégie de transition.

Objectifs jugés intéressants par la Direction,
mais nécessitant d'être approfondis

RETOUR SUR LES OBJECTIFS PROPOSÉS

ALIMENTATION

OBJECTIF 11 proposé par l'Assemblée

Réduire les emballages en plastique et en aluminium de : - 50% d'ici 2025 ; - 100%, d'ici 2030.

Explication de la Direction:

Au niveau des déchets produits par les consommateurs des cafétérias, le *Cadre de référence pour une offre alimentaire équilibrée et durable à l'UNIL* fixe déjà l'interdiction de la vaisselle en plastique à usage unique. La Direction s'engage à analyser avec les exploitants des cafétérias les pistes pour réduire, voire interdire, l'usage des bouteilles PET et des canettes en aluminium tout en veillant à éviter un report sur des solutions ayant un impact plus important.

RETOUR SUR LES OBJECTIFS PROPOSÉS

ALIMENTATION

OBJECTIF 12 proposé par l'Assemblée

Proposer une offre alimentaire incluant : 50% de produits bio et de saison dont 80% proviennent de Suisse, d'ici 2025 ; 100% de produits bio et de saison dont 80% proviennent de Suisse, d'ici 2027

Explication de la Direction

La Direction comprend l'intention de proposer plus de produits bio, locaux et de saison dans les cafétérias et y adhère. Elle s'engage à fixer dans le *Cadre de référence pour une offre alimentaire équilibrée et durable à l'UNIL* des objectifs ambitieux pour ce qui est de la saisonnalité et de la provenance locale, mais elle doit se rendre à l'évidence que le marché bio actuel ne pourra pas répondre à la demande en termes de volume.

RETOUR SUR LES OBJECTIFS PROPOSÉS

OBJECTIFS TRANSVERSAUX

OBJECTIF 28 proposé par l'Assemblée

Dès 2025, prendre en compte la durabilité, représentée par l'équilibre entre impact environnemental et bienfait social, pour 100% des recrutements et évaluations du personnel.

Explication de la Direction

La Direction comprend l'importance de recruter des personnes partageant sa sensibilité pour les enjeux de durabilité. A ce stade, l'élaboration de critères semble trop rigide, mais la Direction s'engage à poursuivre sa réflexion pour aller dans le sens de l'objectif proposé.

Objectifs non retenus par la Direction

RETOUR SUR LES OBJECTIFS PROPOSÉS

BÂTIMENTS ET ESPACES VERTS

OBJECTIF 3 proposé par l'Assemblée

Doter l'UNIL d'une charte de durabilité obligatoire (appel d'offre) concernant la construction et la rénovation des bâtiments. Charte rédigée par une commission composée d'expert·es externes reconnu·es, de membres de la Direction, de membres du Conseil de l'UNIL, de membres du Centre de compétences en durabilité et de membres de la communauté universitaire, d'ici le milieu de l'année 2024.

Explication de la Direction

La Direction comprend l'intention et y adhère, mais ne peut pas s'engager à réaliser l'objectif tel que proposé. N'étant pas propriétaire des bâtiments, la Direction n'est pas compétente pour établir une telle charte.

La Direction de l'UNIL va utiliser toute la marge de manœuvre dont elle dispose pour demander à l'Etat de Vaud d'augmenter encore ses exigences en matière de durabilité (qui répondent déjà à des critères élevés). La Direction s'engage également à revoir ses propres exigences pour les travaux dont elle a la responsabilité directe.

RETOUR SUR LES OBJECTIFS PROPOSÉS

ALIMENTATION

OBJECTIF 13 proposé par l'Assemblée

Internaliser tous les services de restauration et épiceries, d'ici 2032.

Explication de la Direction

La Direction a bien compris l'intention de promouvoir une offre alimentaire saine et abordable, mais l'internalisation des services de restauration ne peut pas constituer un objectif en soi. La Direction continuera d'interroger le modèle d'organisation de la restauration à l'UNIL, mais ne peut pas s'engager dans le sens de cette proposition à ce stade de la réflexion.

RETOUR SUR LES OBJECTIFS PROPOSÉS

ALIMENTATION

OBJECTIF 14 proposé par l'Assemblée

Proposer un plat végétarien ou végétalien à 3.- CHF pour les étudiant·es, d'ici la rentrée 2024.

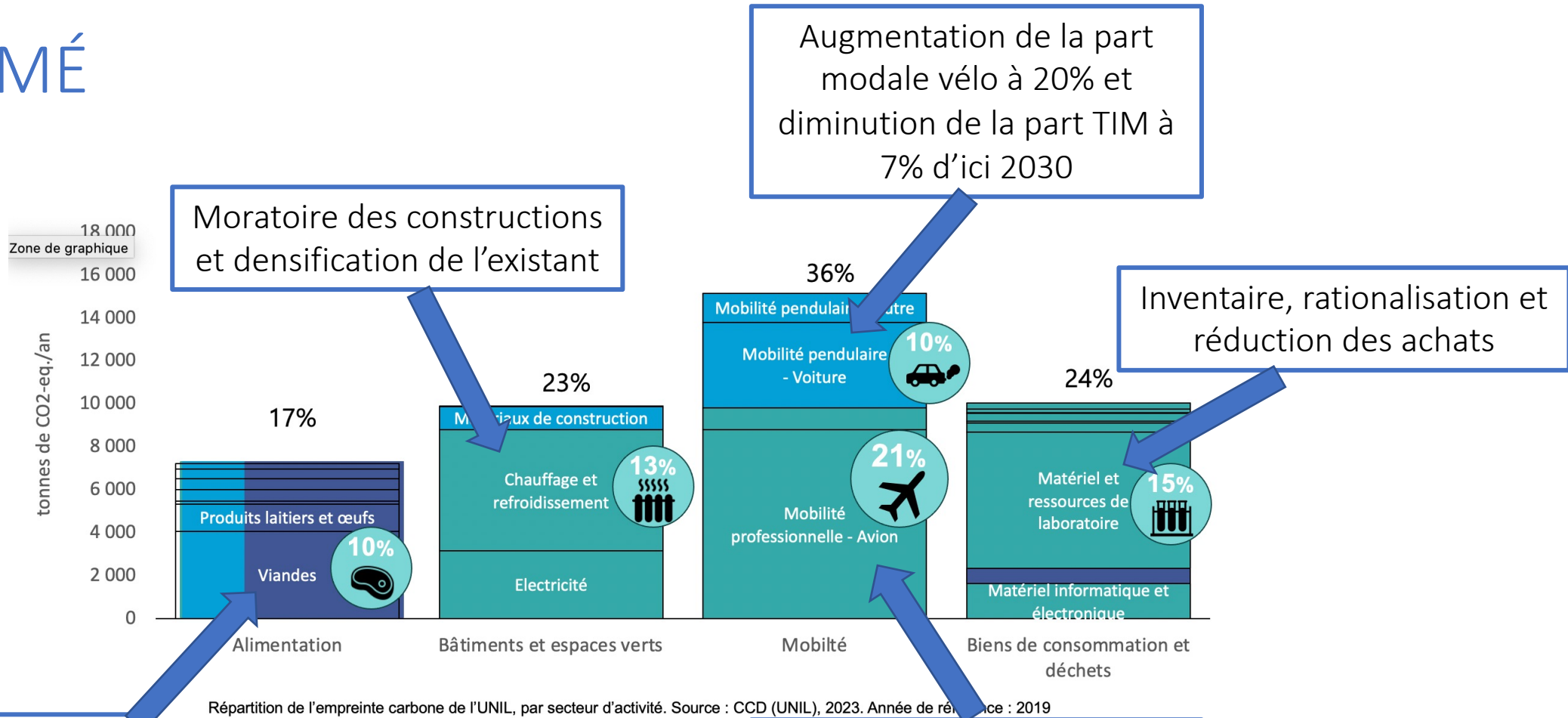
Explication de la Direction

La précarité étudiante est une préoccupation que partage la Direction. Avec les autorités vaudoises et dans la limite de ses compétences, la Direction cherche des solutions pour venir en aide aux étudiant·e·s en situation de précarité, dans le domaine de l'alimentation, mais aussi du logement. Le repas à CHF 3.- n'est pas un objectif en soi et la Direction ne peut pas s'engager à ce stade sur cette proposition.



Cette demande est actuellement débattue au niveau du Grand Conseil Vaudois et la Direction est dans l'attente d'une décision de son autorité de tutelle.

EN RÉSUMÉ



Moratoire des constructions et densification de l'existant

Augmentation de la part modale vélo à 20% et diminution de la part TIM à 7% d'ici 2030

Inventaire, rationalisation et réduction des achats

Réduction du poids total des aliments d'origine animale

Réduction de 50% des émissions de CO₂ eq. liées aux vols en avions d'ici 2030

+ poursuivre la réflexion sur la réalisation de nos missions (formation, recherche, politique employeur, service à la société ...) pour les rendre compatibles avec le donut.